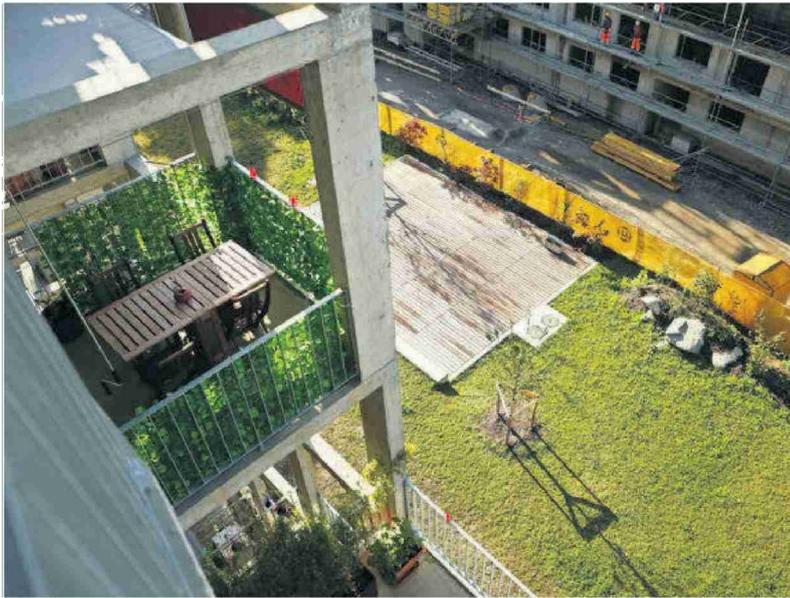




Logement

Ici, les hommes s'assoient pour faire pipi



L'immeuble traite lui-même ses eaux usées. La station d'épuration se situe sous la plate-forme en bois, et ressemble à des tas de paille. Le système nécessite des w-c à deux orifices. LAURENT GUIRAUD



A Vieusseux, une coopérative multiplie les innovations. Et traite elle-même ses eaux usées

Christian Bernet

La position debout n'est pas, pour l'homme, le stade ultime de son évolution. Il arrive que le progrès le fasse revenir à une posture plus humble. C'est le cas dans un immeuble du 7, rue Soubeyran, dans le quartier de Vieusseux. Ici, l'homme, aussi viril soit-il, doit s'asseoir pour faire son affaire. C'est le prix à payer pour une expérience inédite. Car cette coopérative de 38 logements ne connaît pas le tout-à-l'égout. Sa centaine d'habitants a décidé de traiter elle-

même ses propres déjections.

La station d'épuration se trouve au milieu du jardin, devant l'immeuble et ses balcons. Sur le sol, un grand carré de planches. «C'est notre piste de danse durant les fêtes», s'amuse Olivier Krumm, l'un des habitants. On s'engouffre dans une trappe et on découvre, sous le «dancefloor», ce qui ressemble à trois tas de fumier. C'est ici que toutes les eaux sont traitées. Les grises, qui proviennent des cuisines et des douches. Et les noires, des WC.

L'épuration fonctionne par filtration bio-active. Pour les eaux noires, on utilise des lombrics. Ils jouent un rôle capital. Voraces, ils se nourrissent de la matière fécale et la transforment en compost. Ils travaillent à l'étage supérieur du dispositif, mélange de sciure, de

copeaux et de paille. C'est le filtre végétal. En dessous se trouve encore un filtre minéral composé de 70 cm de gravier, à travers lequel les liquides sont épurés. L'eau finit sa course dans un réservoir de 26 000 litres.

Un fumet indéfinissable

Il faut bien sûr répondre à cette question: est-ce que ça empest? Eh bien, non. En aucun cas on ne perçoit l'odeur redoutée. Le seul fumet qui flotte légèrement est indéfinissable. «Ça sent l'humidité, parce qu'il a plu, répond l'habitant. En été, on ne sent rien. Ici, c'est un sous-bois hyperconcentré.» Des moucherons y ont élu domicile, suivis par des araignées qui ont tissé leur toile et s'en font un festin.

Tous les trimestres, il faut rajouter de la paille et vérifier les filtres.



La qualité des eaux est aussi contrôlée. «Après huit mois d'utilisation, les résultats sont positifs.» Des analyses complètes seront bientôt rendues publiques.

Pourquoi faire tout cela? Car les habitants sont sensibles à leur impact sur l'environnement. «Nous cherchons à valoriser nos déchets en les percevant plutôt comme une ressource dans une logique de circuit fermé», explique Olivier Krumm.

L'estomac délicat

Ainsi, l'eau récupérée dans la cuve est utilisée pour arroser le jardin et alimenter les chasses d'eau des toilettes. Le trop-plein part dans le ré-

seau public. Le compost, lui, peut servir aux espaces verts de l'immeuble. Et bientôt peut-être au jardin potager si les tests sur les micropolluants s'avèrent concluants.

Bien que gloutons, les lombrics ont l'estomac délicat. Ils supportent mal l'eau de Javel, les acides ou l'ammoniac. Ces substances sont donc proscrites. Les habitants sont priés de faire le ménage avec du savon de Marseille, du vinaigre ou des produits adaptés qu'ils achètent à la coopérative.

Révolution aux toilettes

Enfin, ce système d'épuration marche avec le moins d'eau possi-

ble. Il faut en limiter l'usage. Le Genevois moyen utilise 160 litres par jour. Au 7, rue Soubeyran, on se contente de 90 litres. A tous les robinets, on a donc installé des économiseurs.

Mais c'est aux toilettes que la révolution s'impose. Chaque cuvette est équipée de deux orifices, en fonction de l'usage. Ce qui permet, pour une petite commission, de n'utiliser qu'un litre d'eau. Encore faut-il, pour cela, savoir se concentrer sur la bonne cible. C'est la raison pour laquelle les hommes sont priés de s'asseoir. Car les mâles, les femmes le savent bien, ne sont pas réputés pour leur précision au tir.

Plein de nouveautés à prix cassé

● Deux coopératives (Equilibre et Lucioles) possèdent le Soub 7 (7, rue Soubeyran). L'immeuble est occupé depuis une dizaine de mois. Ses habitants l'ont conçu de manière participative durant quatre ans et 140 séances. Ce processus a permis de livrer un objet dont les prestations dépassent de loin celles qu'on trouve dans une habitation bon marché (HBM), catégorie dans laquelle se situe cet immeuble.

Au Soub 7, on trouve par exemple une salle commune de 80 m² au rez-de-chaussée, équipée d'une cuisine. A côté, un autre espace collectif où trônent un piano et un baby-foot. Sur le toit, une terrasse commune, un jardin potager et, bientôt, un sauna.

Les coopérateurs disposent encore de trois chambres d'amis ainsi que de trois autres pièces

indépendantes, à louer pour une visite prolongée. Dans les appartements, les cuisines sont en bois et béton, et les hauteurs de plafond sont à 2,70 m. Tous les sols des logements et des couloirs sont en bois. Enfin, si la structure de l'immeuble est en béton, les façades sont en paille.

Ces plus, il a fallu les compenser par des économies sur d'autres postes. Tous les murs des appartements sont livrés en béton brut. Un tiers des locataires les a par la suite peints ou crépis. Les locataires se contentent aussi d'un seul ascenseur, au lieu de trois. Cela a induit une disposition originale des circulations intérieures, qui encourage la montée à pied. «Au final, nous n'avons pas dépensé la totalité de notre budget, pourtant très serré», se réjouit Olivier Krumm.

Des économies ont aussi été réalisées dans le pilotage du

projet, réalisé par le bureau d'architectes ATBA, qui a installé ses locaux dans l'immeuble. «Notre bureau s'est formé sur de nombreux aspects, notamment en ingénierie, ce qui a permis de réduire fortement nos honoraires», explique Stéphane Fuchs. «Nous avons aussi opté pour une architecture simple, sans éléments de design onéreux», ajoute son collègue Michaël Hofer.

Enfin, en créant un système d'autopartage avec les véhicules des locataires, la coopérative a réduit ses besoins en parking. Les places en trop que la loi lui a imposé de construire sont donc utilisées pour des dépôts, un atelier de menuiserie et un local à musique. Les loyers sont au prix HBM. Le cinq-pièces est à 1830 francs. Qui dit mieux? **C.B.**